



## CERTIFICAT DE CONFORMITE BIOLOGIQUE

Ce document est émis à l'entreprise :

**M RDR GRAINS ET SEMENCES**

**3680, les 60**

**NICOLET, Quebec, J3T 1P4**

**# Certificat : CA-91465-Z-02361-2008**

**Type d'opération: PREPARATEUR**

L'organisme Ecocert Canada, par l'entremise de son programme de certification, déclare que les méthodes utilisées par l'entreprise pour la production, préparation, commercialisation des produits ci-dessous mentionnés sont conformes aux règles de l'agriculture biologique selon les référentiels suivants :

- Certified to the terms of the US-Canada Organic Equivalence Arrangement
- Norme Nationale du Canada sur les systèmes de production biologique (CAN/CGSB 32.310 et 32.311)
- Normes biologiques de référence du Québec (CARTV)
- Équivalence Europe-Canada



**Produit(s) Biologique(s)**

**Marques de commerce**

Séchage, criblage, entreposage et ensachage (Blé, maïs, soya, grains mélangés, criblures, sarrasin, pois, orge, avoine, épeautre, lin tournesol, seigle et la paille, grain de semences)

**Date à laquelle l'entreprise doit présenter une demande pour la prochaine inspection annuelle :** 06/08/2013

**Date de la certification initiale:** 02/12/2002

**Date de la dernière inspection:** 06/10/2012

Ce certificat est valide pour tous les produits mentionnés, cependant un contrôle devra être effectué dans un délai de 12 mois suivant la date d'inspection. Ce certificat devra être retourné sur annulation du contrat de certification. Ce document est la propriété d'ECOCERT Canada et seul l'original est considéré valide.

**Fait à Lévis, 12/11/2012, BEAUCE Emilie, ECOCERT Canada**

ECOCERT Canada, organisme de certification accrédité ISO Guide 65 par le CARTV  
71 rue St-Onésime, Lévis, Québec, Canada, G6V 5Z4

Téléphone : 418-838-6941 Télécopieur : 418-838-9823 Courriel : office.canada@ecocert.com